

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 085-218502342-20260701-2026_063-DE



Saint Jean de Monte

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Sommaire

Préambule.....	2
I. Présentation succincte des résultats.....	2
II. La section de fonctionnement	2
a. Les recettes réelles de fonctionnement	2
b. Les dépenses réelles de fonctionnement.....	6
c. L'autofinancement	9
d. Les opérations d'ordre entre section	9
III. La section d'investissement	9
a. Les recettes d'investissement.....	9
b. Les dépenses d'investissement	10
c. Les restes à réaliser (Reports)	12
IV. Dettes et ratios	13
a. <i>Etat de la dette au 31 décembre 2025</i>	13
b. <i>Les Ratios de gestion de la commune</i>	14

Préambule

L'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité sur un exercice donné et dégage ses résultats comptables. Il met en exergue les engagements juridiques en dépenses et en recettes qui seront reportés sur l'année suivante.

Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation synthétique du compte de résultat et de bilan à l'instar de la comptabilité privée.

Le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Il est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin qui suit la clôture de l'exercice. La séance, au cours de laquelle le Compte financier unique est adopté par l'assemblée, ne peut être présidée par l'ordonnateur. Celui-ci ne peut pas davantage participer au vote.

La présente note retrace de manière synthétique l'ensemble des données du CFU annexé.

I. Présentation succincte des résultats

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes exercice 2025	27 545 562,60	7 221 388,97
Dépenses exercice 2025	23 392 638,78	7 774 596,15
Résultat	4 152 923,82	-553 207,18

Le résultat de clôture de l'exercice 2025 s'élève à 3 599 716,64 €

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultats antérieurs reportés	3 713 735,69	-3 536 874,33
Résultat de clôture	7 866 659,51	-4 090 081,51
Restes à réaliser 2025 d'investissement		-1 423 524,00
Excédent/déficit	7 866 659,51	-5 513 605,51
Résultat cumulé	2 353 054,00	

II. La section de fonctionnement

Le budget regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

a. Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont composées :

- Des prestations fournies à la population : concessions de cimetières, locations de salles et matériels, accueils périscolaires, accueil de loisirs, restauration scolaire
- Des impôts locaux
- De la fiscalité indirecte
- Des dotations versées par l'État
- Des subventions et participations perçues
- Des revenus des immeubles
- Des produits financiers, produits spécifiques et reprises sur amortissements et provisions.

En 2025, les recettes de fonctionnement s'établissent comme suit :

Recettes de fonctionnement	Prévu 2025	CFU 2025
013 - Atténuations de charges	250 000,00	385 376,65
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 467 000,00	1 580 161,82
73 - Impôts et taxes	2 264 442,00	2 328 798,46
731 - Fiscalité locale	19 081 533,00	19 177 273,27
74 - Dotations et participations	3 134 329,00	3 373 923,72
75 - Autres produits de gestion courante	220 000,00	450 301,51
76 - Produits financiers	0,00	12,31
77 - Produits spécifiques	70 000,00	113 449,97
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00	9 758,31
Total réel	26 487 304,00	27 419 056,02
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	126 506,58
Total ordre	50 000,00	126 506,58
Total recettes fonctionnement	26 537 304,00	27 545 562,60

Le chapitre 70

Les produits de prestation des services représentent 5,76 % des recettes réelles de fonctionnement. Il se décompose comme suit :

Chapitre 70	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Prestation de services (ODP et cimetière)	707 245,09 €	731 280,32 €	781 142,56 €
Redevance des services	760 241,51 €	890 551,60 €	748 977,27 €
Remboursements divers (service à l'usager)	47 328,19 €	201 495,62 €	50 041,99 €
Total général	1 514 814,79 €	1 823 327,54 €	1 580 161,82 €

Il est précisé les éléments suivants :

- Les produits de service sont en moyenne de 740 k€ par an. En 2025, elle s'échelonne à 781k€ du fait d'une progression des droits de place et de terrasses.
- Les redevances de service à l'usager sont en moyenne de 800k€. Elles sont en légère baisse en 2025.
- Les remboursements divers concernent essentiellement la contribution financière de la commune Le Perrier pour le service commun de police municipale (41 506 €). En 2024, une participation exceptionnelle pour l'assainissement collectif génère un produit supplémentaire de 152 922,92 €.

Les chapitres 73 et 731 et 014

Le produit des impositions représente 78,43 % des recettes réelles de fonctionnement

Chapitre 73, 731	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Attribution de compensation	2 264 442,00 €	2 264 442,00 €	2 264 442,00 €
Reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippiques, SEM (clause de retour)	41 210,13 €	41 894,38 €	64 356,46 €
<i>Sous-total</i>	<i>2 305 652,13 €</i>	<i>2 306 336,38 €</i>	<i>2 328 798,46 €</i>
Fiscalité locale	14 795 027,53 €	17 097 224,00 €	16 989 496,00 €
Droits mutation ou taxe publicité foncière	1 308 349,85 €	1 095 941,00 €	1 286 642,27 €
Prélèvement sur les produits des jeux	912 008,00 €	914 425,00 €	901 135,00 €
<i>Sous-total</i>	<i>17 015 385,38 €</i>	<i>19 107 590,00 €</i>	<i>19 177 273,27 €</i>
Total 731 / 73	19 321 037,51 €	21 413 926,38 €	21 506 071,73 €

Le reversement de fiscalité dans le cadre de la péréquation des territoires est retracé en dépenses de fonctionnement au chapitre 014.

Chapitre 014	2023	2024	2025
Divers	50,00 €	0,00 €	33 159,00 €
FNGIR	1 653 455,00 €	1 653 455,00 €	1 653 455,00 €
FPIC	365 207,00 €	260 197,00 €	358 234,00 €
Total	2 018 712,00 €	1 913 652,00 €	2 044 848,00 €

Le produit net de fiscalité perçu est de :

Produit de fiscalité	2023	2024	2025
Produit net (Fiscalité locale – péréquation)	12 776 365,53 €	15 183 572,00 €	14 977 807,00 €

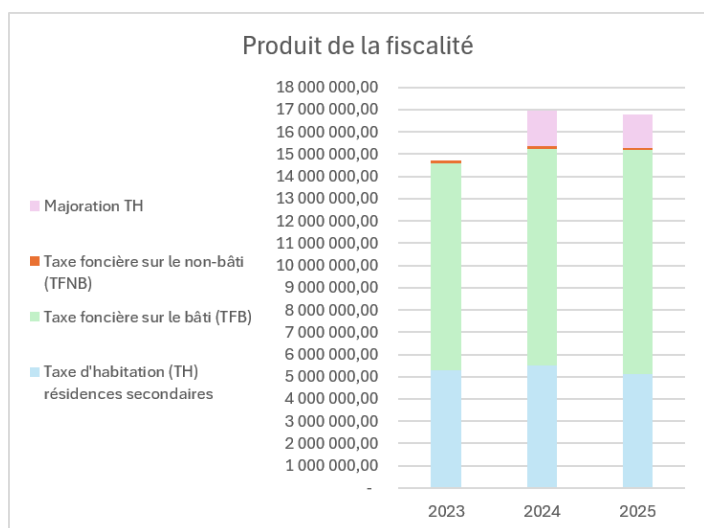
Il est précisé que :

- Le vote de la majoration sur la taxe d'habitation en 2023, mise en application en 2024 génère un produit supplémentaire de 1,6 M€ en 2024 et de 1.5 M€ en 2025.
- Les taux d'imposition n'ont pas évolué.
- L'attribution de compensation versée par la CDC Océan Marais de Monts est à hauteur de 2,264 M€.
- Les droits de mutation sont en moyenne de 1,230 M € sur la période 2023-2025 et le produit du casino de 909 k€ en moyenne sur la même période.
- Les bases fiscales de TH diminuent de près de 7% entre 2024 et 2025.

L'évolution de la fiscalité en bases et produits (Selon état 1288M) :

EVOLUTION DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE		2023	2024	2025
Taxe d'habitation (TH) résidences secondaires	Bases	21 332 570	22 190 968	20 652 485
	Evolution	6,70%	4,02%	-6,93%
	Taux voté	24,79%	24,79%	24,79%
	Produit	5 288 344	5 501 141	5 119 751
Majoration TH	Bases		21 335 686	19 902 259
	Evolution			-6,72%
	taux majoration		30,00%	30,00%
	Produit		1 586 735,00	1 480 131,00
Taxe foncière sur le bâti (TFB)	Bases	27 917 099	29 166 035	30 124 707
	Evolution	7,84%	4,47%	3,29%
	Taux voté	33,44%	33,44%	33,44%
	Coef. Co	22 122,00	23 062,00	23 834,00
	Produit	9 313 356,00	9 730 060,00	10 049 868,00

Taxe foncière sur le non-bâti (TFNB)	Bases	439 430	444 459	410 843
	Evolution	11,11%	1,14%	-7,56%
	Taux voté	27,98%	27,98%	27,98%
	Produit	122 952,51	124 359,63	114 954,00
Total :		14 724 652,51	16 942 295,60	16 764 704,03



Le chapitre 74

Les produits des dotations, participations et subventions représente 12,31% des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 74	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Subventions	260 279,43 €	109 571,04 €	262 607,94 €
FCTVA	16 409,05 €	35 505,22 €	47 825,78 €
Dotations	2 804 317,00 €	2 781 593,00 €	2 766 286,00 €
Compensations /exonérations taxes	289 859,00 €	458 200,16 €	297 204,00 €
Total général	3 370 864,48 €	3 384 869,42 €	3 373 923,72 €

Il est précisé :

- En 2025 la DGF s'élève à 2 432 504 € contre 2 435 698 € en 2024.
- Les subventions sont en partie liées aux recettes de la Caf pour les activités du secteur enfance jeunesse pour 185 085,44 €, de 42 000 € pour la participation de la Communauté de communes au fonctionnement de l'épicerie sociale et de l'Etat pour les titres sécurisés de 28517 €.
- La dotation nationale de péréquation de 333 619 € est en très légère baisse de 3.5%.
- Le FCTVA sur le fonctionnement est lié aux dépenses d'entretien des bâtiments et la voirie de N-1.

Le chapitre 75

Les autres recettes de fonctionnement représentent 1,64% des recettes réelles de fonctionnement.

Étiquettes de lignes	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Autres recettes de fonctionnement	45 728,00 €	34 171,78 €	208 507,16 €
Loyers et redevances	227 435,10 €	231 706,83 €	241 794,35 €
Total général	273 163,10 €	265 878,61 €	450 301,51 €

Les autres recettes de fonctionnement sont principalement composées de divers remboursements dont 63 k € de trop versé sur la consommation d'électricité, des remboursements divers d'assurances pour 84

k€, un remboursement de la prime d'inflation pour 19 k€, et une participation culturelle pour 12 k€.

Les recettes liées aux loyers se décomposent comme suit :

Recettes locations	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Local commercial rotonde espace des oiseaux	23 000,00 €	23 873,00 €	24 150,00 €
Location salle municipale et équipements sportifs	54 159,89 €	51 202,48 €	36 060,20 €
Loyer Bureaux de la MDSF	24 319,61 €	25 819,55 €	25 662,30 €
Loyer divers logements	4 239,70 €	9 095,90 €	7 863,70 €
Loyer Gendarmerie	121 715,90 €	121 715,90 €	147 999,56 €
Total général	227 435,10 €	231 706,83 €	241 735,76 €

Les loyers de la gendarmerie connaissent une hausse du fait d'un avenant au contrat intégrant la mise à disposition des logements d'habitation livrés en 2025.

Les chapitres 013-76 et 77

Le reste des recettes de fonctionnement représentent 1,85 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 013-76-77-78	CA2023	CFU 2024	CFU 2025
Remboursements sur rémunérations du personnel	258 771,69 €	370 530,04 €	385 336,37 €
Produits des cessions d'immobilisations	79 300,00 €	105 955,00 €	111 781,72 €
Autres produits	667,86 €	1 185,39 €	11 479,15 €
Total général	338 739,55 €	477 670,43 €	508 597,24 €

Le chapitre 013 comprend les remboursements des arrêts maladies, ainsi que le remboursement de personnel mis à disposition au profit de la SEM et des ECUREUILS DU PAYS DE MONTS.

Les produits de cessions sont composés de 100 681 € de la vente à la SCI COFRED (parcelle de la Boulangerie d'Orouët) et 11 100,72 € de divers véhicules.

Les autres produits intègrent des ajustements de créances et la reprise de subventions pour 9 758,31 €.

b. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont composées des éléments suivants :

- Des salaires du personnel municipal
- De l'entretien et consommation des bâtiments communaux
- Des achats de matières premières et fournitures
- Des prestations de services effectuées
- Des subventions aux associations
- Intérêts de la dette
- Dotation aux provisions

En 2025, les dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit :

Dépenses de fonctionnement	Prévu 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	4 493 800,00	4 077 237,29
012 - Charges de personnel et frais assimilés	11 741 000,00	11 476 214,71
014 - Atténuations de produits	2 044 852,00	2 044 848,00
65 - Autres charges de gestion courante	3 871 000,00	3 761 153,26
66 - Charges financières	600 000,00	530 080,12
67 - Charges spécifiques	30 000,00	3 095,20
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10 000,00	9 460,75
Total réel	22 790 652,00	21 902 089,33
023 - Virement à la section d'investissement	6 158 387,69	0,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 302 000,00	1 490 549,45
Total ordre	7 460 387,69	1 490 549,45
Total dépenses fonctionnement (autorisations)	30 251 039,69	23 392 638,78

Le chapitre 011

Les charges à caractère général représentent 18,62 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le montant du chapitre est en légère baisse par rapport à 2024 de -2,33%.

Chapitre 011	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Fluides	1 126 988,89 €	1 105 089,15 €	1 052 891,00 €
Contrats et Entretien	1 482 693,00 €	1 923 527,31 €	1 937 590,61 €
Charges de personnel (011)	31 292,70 €	56 606,91 €	88 623,96 €
Autres charges de fonctionnement	87 344,26 €	94 716,72 €	99 187,18 €
Activités des services	958 554,34 €	994 498,71 €	898 944,54 €
Total dépenses	3 686 873,19 €	4 174 438,80 €	4 077 237,29 €

Il est souligné les points suivants :

- Les fluides sont en légère baisse par rapport à 2024. Cela résulte d'une baisse du prix et de la consommation d'électricité (626 000 en 2024 et 598 000 en 2025) et du rythme irrégulier de facturation de l'éclairage public par le SYDEV (41 000 reportés de 2023 à 2024 et 76 000 reportés de 2024 à 2025).
- Les charges liées aux prestations extérieures et entretiens restent stables.
- Les charges de personnel hors rémunération (011) sont en progression de 65,62 %. Ils sont relatifs au frais de formation et de déplacement.

Le chapitre 012

Les charges de personnel et assimilées représentent 52,40 % des dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre 012	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Personnel titulaire (Traitements)	4 794 738,60 €	4 995 338,20 €	4 871 441,69 €
Personnel titulaire (Primes)	931 284,35 €	1 155 747,47 €	1 217 830,89 €
Personnel titulaire (SFT)	93 788,55 €	58 730,53 €	56 972,94 €
Personnel non titulaire (Traitements et primes)	1 250 037,56 €	1 425 287,36 €	1 466 637,34 €
Personnel non titulaire (SFT)	0,00 €	10 081,60 €	15 382,51 €
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 113 234,00 €	1 137 354,00 €	1 154 031,00 €
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	48 025,00 €	55 766,00 €	54 789,64 €
Cotisations aux caisses de retraite	1 539 193,19 €	1 634 683,44 €	1 772 427,42 €
Cotisations pour assurance du personnel	291 962,32 €	335 420,83 €	444 969,56 €
Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	144 594,53 €	151 591,14 €	150 981,98 €
Rémunérations des apprentis	28 306,60 €	53 476,42 €	71 891,66 €
Autres frais de personnel (divers et CNAS)	120 201,20 €	116 879,64 €	198 858,08 €
Total des dépenses	10 355 365,90 €	11 130 356,63 €	11 476 214,71 €

Les charges de personnel augmentent de 3,11 % entre 2024 et 2025.

Cette progression se justifie entre autres par :

- Refonte du régime indemnitaire
- Progression du taux de la CRNACL
- Mise en place de la prévoyance et participation à la mutuelle santé
- La progression des effectifs d'environ 6 ETP dans les secteurs communication, restauration scolaire, propreté des locaux, police municipale, urbanisme, crèche.

Le chapitre 65

Les charges à caractère général représentent 17,17 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il regroupe les dépenses liées aux subventions, contingents et aux indemnités et formations des élus.

Ce chapitre progresse en masse de 4,97 % entre 2024 et 2025.

Chapitre 65	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé/Associations	480 423,01 €	488 068,60 €	490 657,39 €
Autres charges (Licences et droits d'exploitation des logiciels)	86 208,32 €	130 171,64 €	150 982,42 €
Gip « La déferlante »	5 484,85 €	55 490,64 €	6 236,63 €
Contributions SDIS	252 952,20 €	258 177,40 €	261 837,67 €
Frais indemnités élus	162 460,33 €	167 796,74 €	166 231,59 €
Subvention de fonctionnement CCAS	70 000,00 €	100 000,00 €	85 000,00 €
Contribution école privée	180 147,61 €	186 627,97 €	189 899,99 €
Subvention SEM Saint-Jean Activités	2 093 645,57 €	2 196 606,00 €	2 410 307,57 €
Total des dépenses	3 331 321,89 €	3 582 938,99 €	3 761 153,26 €

Le chapitre 66

Les charges financières représentent 2,42 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 66	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	714 929,18 €	665 134,54 €	549 583,08 €
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	222,45 €	-19 132,35 €	-19 502,96 €
Total des dépenses	715 151,63 €	646 002,19 €	530 080,12 €

Le taux moyen constaté sur la période est de 3,27 %.

Les autres chapitres

Les autres chapitres représentent 0.06 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Chapitre 67 et 68	CA 2023	CFU 2024	CFU2025
Dépenses exceptionnelles	474,70 €	120,00 €	3 095,20 €
Ajustement des provisions	0,00 €	41 781,88 €	9 460,75 €
Total dépenses	474,70 €	41 901,88 €	12 555,95 €

Pour rappeller le chapitre 014 a été détaillé en recette.

c. L'autofinancement

L'écart entre le volume total des recettes et des dépenses réelles de fonctionnement constitue l'autofinancement. C'est-à-dire la capacité de la commune à rembourser le capital de la dette et à financer par elle-même ses projets d'investissements.

Autofinancement	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Recettes réelles de fonctionnement	24 826 179,76 €	27 365 672,38 €	27 419 056,02 €
Dépenses réelles de fonctionnement	20 037 899,31 €	21 389 290,49 €	21 902 089,33 €
	4 788 280,45 €	5 976 381,89 €	5 516 966,69 €

d. Les opérations d'ordre entre section

Ces opérations sont retracées au chapitre 042 en dépense et en recettes. Il constate les écritures comptables entre sections, relatives aux amortissements, aux cessions et à la valorisation des travaux effectués en régie. Ces montants sont retranscrits à l'inverse en section d'investissement au chapitre 040.

Chapitre 042 - Dépenses	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Amortissement des immobilisations	1 141 822,04 €	1 072 526,42 €	1 293 635,25 €
Ecritures de cession	79 300,00 €	105 955,00 €	196 914,20 €
Total dépenses	1 221 122,04 €	1 178 481,42 €	1 490 549,45 €

Chapitre 042 - Recettes	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Valorisation des travaux en régie	15 827,90 €	36 918,00 €	33 328,00 €
Moins-value de cession			85 132,48 €
Reprise d'amortissement	420,00 €	420,00 €	8 046,10 €
Total Recettes	16 247,90 €	37 338,00 €	126 506,58 €

III. La section d'investissement

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations, par des subventions et éventuellement par le recours à l'emprunt.

La section d'investissement est par nature, celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

a. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont composées :

- Du Fonds de compensation de la TVA
- De la taxe d'aménagement
- Des subventions d'équipements reçues
- De l'excédent de fonctionnement capitalisé
- Des opérations d'ordre et opérations patrimoniales

Recettes d'investissement par chapitre budgétaire	Réalisé / 2025
040 - Opérations d'ordre entre section	1 490 549,45 €
041 - Opérations patrimoniale	11 282,13 €
10 - Dotations Fonds divers Réserves	5 430 172,01 €
Fonds de compensation TVA	551 690,62 €
Taxe d'aménagement	306 951,06 €
Exédent de fonctionnement capitalisé	4 571 530,33 €
13 - Subventions d'investissement	289 385,38 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT :	7 221 388,97 €
--	-----------------------

Le chapitre 041 retrace les opérations patrimoniales réalisées au sein de la section d'investissement. Ces écritures d'ordre, équilibrées en dépenses et en recettes, sont sans effet sur l'équilibre budgétaire et sur la trésorerie. Pour 2025, elles correspondent à la récupération des avances versées aux titulaires des marchés de travaux.

Les subventions perçues ont concerné les investissements suivants :

- Bibliothèque ambulante : 6 700 € (DRAC)
- Schéma énergétique : 20 000 € (ADEME)
- Médiathèque de demain : 15 000 € (Département 85)
- Opération gendarmerie : 106 951,38 € (Département 85)
- Amendes polices : 140 734 €

b. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement et de travaux réalisées en 2025 s'élèvent à 4 936 400,30 € et se répartissent par domaine d'intervention comme suit :

	Dépenses 2025
Equipements	800 554,71
Equipements sécurité (alarme, extincteurs, anti-intrusion ...)	16 335,06
Renouvellement - Equipement Ecoles	20 159,40
Renouvellement - Equipement voirie (panneau, barrière, etc)	28 036,18
Renouvellement - Equipements Restaurant scolaire	9 943,10
Renouvellement - Equipements ST	33 319,40
Renouvellement - Equipements, mobiliers (autres services)	159 154,19
Renouvellement - Hydrants	14 878,27
Renouvellement - Mobilier urbain	56 406,70
Renouvellement - Parc informatique et téléphonie	80 512,81
Renouvellement - Engins	309 522,00
Renouvellement - Véhicules	72 287,60

	Dépenses 2025
Bâtiments – Entretien du patrimoine	787 174,98
Calvaire - Mairie	38 757,69
Centre d'activité social	14 307,56
Complexe sportif	10 792,80

Ecole maternelle	49 119,57
Ecole primaire	4 251,60
Eglise	40 495,07
Estacade	49 200,00
Marché Jean Yole	47 813,39
Marché plage	1 789,34
Médiathèque	3 630,00
Palais des congrès	3 480,16
Presbytère	10 804,63
Stade d'athlétisme	32 182,10
Stade Ernest Pajot	43 913,33
Stand de tir	3 796,20
Tennis Parc des sports	294 241,47
Tennis Parée Jésus	64 183,27
Toilettes publics	74 416,80

	Dépenses 2025
Voirie communale	675 662,17
Travaux sur voirie (provision)	353 248,85
Aménagement espace public	7 737,97
Réfection Parkings / Trottoirs	56 458,66
Réseau pluviale (Provision)	258 216,69

	Dépenses 2025
Projets	2 247 794,96
ADAP	1 623,00
AP/CP_Cimetière extension	45 421,92
AP/CP_Coeur d'Orouet	178 784,68
AP/CP_Construction d'un Pôle enfance jeunesse (Crèche)	110 896,39
AP/CP_Embellissement front mer (AP)	544 704,07
AP/CP_Gendarmerie	602 433,66
AP/CP_Médiathèque de demain	
AP/CP_Skateparc	203 897,55
Arrosage des serres	20 384,53
Borne accès	12 155,40
Déploiement GTB (gestion technique du bâtiment)	115 530,39
Equipement sécurité et vidéoprotection	6 236,84
Equipements touristiques ONF 2025	6 660,00
Fibre noire	19 470,94
GRU - Logiciel de relation citoyenne	15 052,00
Ilumination de Noël	13 795,93
Open GST - Gestion des demandes interventions des ST	4 837,80
Panneau communication centre-ville	42 158,40
Plan de gestion des arbres	18 798,07
Tennis Paré Jésus - Démolition club housse	108 800,31
Travaux sur serveur - Virtualisation	165 563,04
Vélo cargo - Bibliothèque plage	10 590,04

	Dépenses
Etudes	38 123,50
Charte enseignes (Front de mer)	5 280,00
Elaboration d'un schéma directeur immobilier et énergétique	2 160,00
Etude Zone mouillage et équipements légers	11 071,50
Révision du PLU et schéma directeur des eaux pluviales	19 612,00

	Dépenses 2025
Participations - Subventions	387 089,98
Aide à l'accession à la propriété	6 000,00
Participation financière DSP subvention investissement	150 000,00
Subvention - Eclairage public	202 089,98
Subvention - Eclairages extérieurs au Tennis PJ	29 000,00

Les opérations d'ordre financières et comptables se déclinent ainsi :

	Dépenses 2025
Diverses	8 264,96
Acquisitions et Cessions foncières	98 565,47
Avance sur participation - Ilot Centre bourg	137 000,00
Avance sur participation - Lotissement La Métairie	125 000,00
Travaux en régie	33 328,00
Principal : Remboursement capital d'emprunts	2 386 248,10
Reprise d'amortissement	8 046,10
Avances sur marché	41 743,22

c. Les restes à réaliser (Reports)

Opération	Libellé Opération	Restes à Réaliser
Hôtel de Ville	1000	4 198,00
Mobilier	1006	13 561,00
Éclairage public	102	452 823,00
Services Techniques	18	52 946,00
Complexe sportif	19	6 784,00
Pas de tir à l'arc	201	7 373,00
Médiathèque	26	8 247,00
Stade de la Forêt	30	1 140,00
Palais des Congrès	31	27 960,00
Cinémonts	314	1 999,00
Club des Sages	4000	3 987,00
Ecole maternelle de la plage	42	27 088,00
Ecole primaire de la plage	430	98 261,00
Divers bâtiments	433	25 655,00
Tennis Parc des Sports	44	40 458,00

WC publics	6004	46 680,00
Multi accueil	67	722
Restaurant scolaire	69	24 266,00
Marché couvert Jean Yole	7000	52 904,00
Calvaire	78	2 760,00
Voirie	802	303 365,00
Espaces Verts	803	22 329,00
Bâtiment urba	81	33 461,00
Urbanisme	810	56 109,00
Boulodrome	82	34 680,00
Bâtiment Service Social Départemental	88	8 037,00
Estacade	898	65 731,00
Total général		1 423 524,00

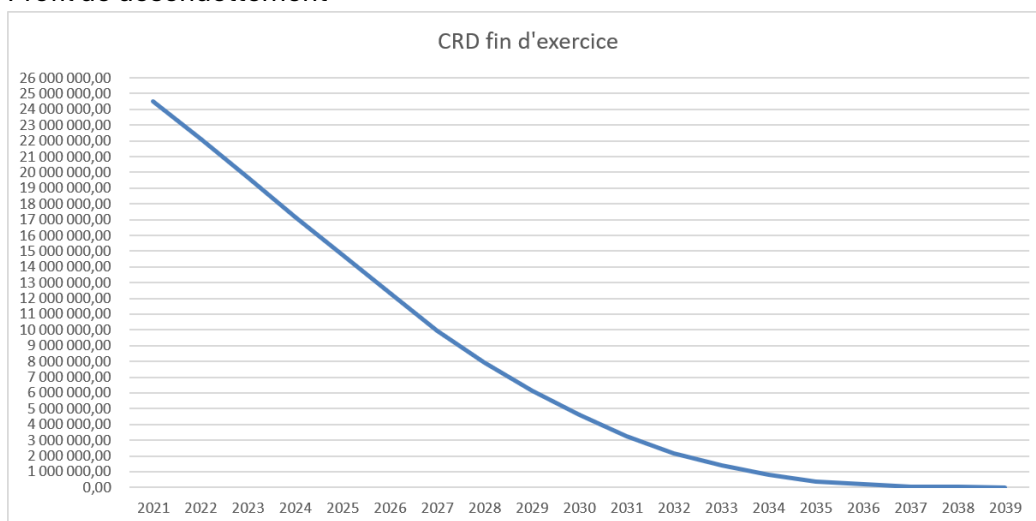
IV. Dettes et ratios

a. Etat de la dette au 31 décembre 2025

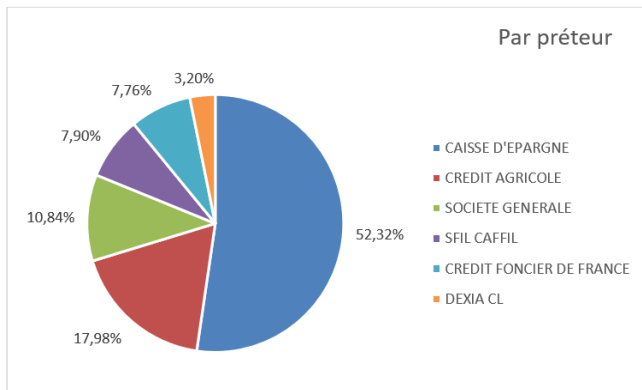
L'évolution du stock de dette :

DETTE	2021	2022	2023	2024	2025
Capital restant-dû au 1/1 de l'année	27 068 364,00 €	24 523 833,21 €	22 116 350,25 €	19 660 052,61 €	17 144 352,15 €
Recours à des emprunts nouveaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital remboursé sur l'exercice	2 544 530,36 €	2 407 482,96 €	2 456 297,64 €	2 515 700,46 €	2 386 248,10 €
Capital restant-dû au 31/12 de l'année	24 523 833,21 €	22 116 350,25 €	19 660 052,61 €	17 144 352,15 €	14 758 104,05 €

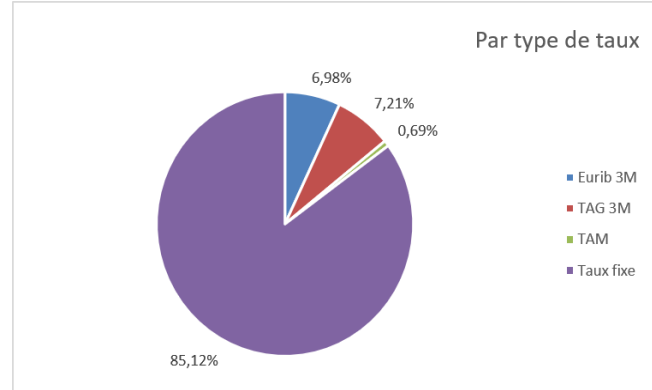
Profil de désendettement



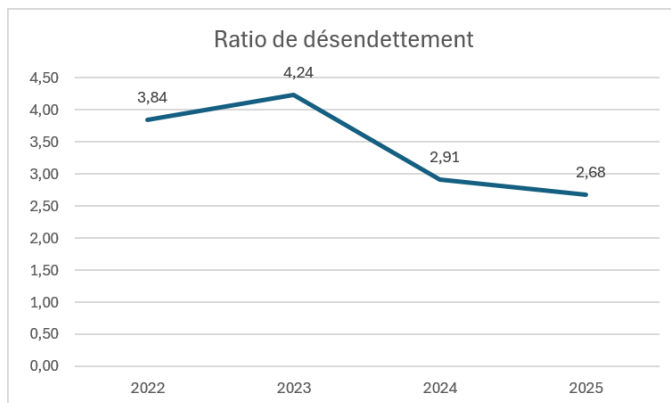
Répartition par prêteur



Répartition par index



Capacité de désendettement



b. Les Ratios de gestion de la commune

Ratios de l'article L 2313-1 du CGCT	Populati on DGF (18 362)	Moyenne de la strate (*)	
		Communes du littoral maritime pop DGF	Métropole
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population (en €/Hab.)	1 193	1 196	1 115
Produits des impositions directes/ population	925	871	642
Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population (en €/Hab.)	1 493	1 432	1 328
Dépenses d'équipement brut / population (en €/Hab.)	272	458	394
Encours de dette / population (en €/Hab.)	804	1 111	840
Dotation globale de fonctionnement (DGF) / population (en €/Hab.)	132	108	184
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	52,48%	58,00%	55,20%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital/recettes réelle de fonctionnement	88,46%	84,80%	90,90%
Taux épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement)	21,21%	32,00%	29,70%
Taux épargne nette ((Epargne brute - remboursement annuel de la dette en capital)/recettes réelles de fonctionnement)	11,42%		
Ratio de désendettement (Encours de la dette/épargne brute)	2,68		

(*) Strate de 10 000 à 20 000 habitants / population DGF de la Commune (données issues des Comptes de gestion 2024)

Source : Rapport de l'observatoire des finances locales - Les finances des collectivités locales en 2024 (annexe 5)